InFos PEP 35

nos valeurs en action

N° 52 avril 2015

Editorial

RASSEMBLEMENT à TOULOUSE DES PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Le rassemblement annuel des Présidents et des Directeurs Généraux des Associations Départementales et des Unions Régionales est devenu, au fil des ans, un lieu de présentation, de débat et de construction de nos évolutions et de notre organisation. Il permet la préparation des instances statutaires et tout d'abord de l'Assemblée Générale de juin. Il est évidemment aussi un lieu de rencontre, de réflexion, de comparaison….

Cette année, ce rassemblement a eu lieu à Toulouse les 18, 19 et 20mars. Le thème choisi était :

« Les PEP, un réseau mobilisé pour un mouvement : mise en place d'une politique nationale de communication ».

Avant même le début des travaux, nous avons pu avoir une réunion très intéressante avec deux membres de la Fédération, dont le trésorier général, à propos du patrimoine et plus particulièrement du patrimoine des PEP 22.

Premier temps fort de ce rassemblement :

Présentation des résultats du baromètre PEP 2014 sur la société inclusive par Emmanuel Rivière, directeur de « business team-stratégies d'opinion-TNS Sofres ».

Définition proposée de la société inclusive :

« Une société sans privilège qui a le souci d'intégrer tous ses membres, qui garantit à chacun d'eux la possibilité de se réaliser en veillant à ce que la solidarité et le respect des autres soient garantis ».

Il est impossible de retraduire en quelques lignes les constats qui ont suivi cette présentation. Mais, ces quelques réflexions permettront peut-être d'en avoir une idée :

Nous devons être à l'écoute de ceux que nous voulons servir, remettre la parole citoyenne au cœur de notre débat, prendre en compte la représentation de la réalité, entendre ce que pensent les gens.

Ce document, qui dresse un état des lieux des inégalités perçues ou vécues, doit être un tremplin pour construire nos projets.

... Suite page 2

LES PEP 35 - ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE des PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

Centre Alain Savary 4 Bd Volclair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2

Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.66

adpep35@pep35.org

www.pep35.org

Les PEP 35 La solidarité en action

Deuxième temps fort : le plan de communication nationale 2015.

Depuis quelques années nous avons décidé de nous positionner comme « acteurs identifiés de transformation sociale ». Auparavant, comme nous l'a rappelé le représentant du maire de Toulouse, nous avions « une culture de la discrétion ». Nous avons également décidé d'être des acteurs majeurs de l'économie sociale et solidaire, ancrés dans l'Éducation Populaire et mobilisés pour une société inclusive. Actuellement, nous pouvons constater que nous ne sommes pas (ou pas assez) connus pour être à la hauteur de ces ambitions.

D'où la proposition d'un **plan national de communication** qui doit permettre de poursuivre et asseoir l'identité PEP, de mieux nous fédérer, de renforcer le réseau, de nous professionnaliser, de construire une notoriété, d'afficher notre fierté « d'être PEP », fierté de ce que nous réalisons…

Trois actions phares sont prévues :

- Suite du baromètre PEP sur la société inclusive en partenariat avec « Le Monde »
- Lancement du centenaire à l'Assemblée Générale
- Rencontres PEP 2015 au palais Brongniart à Paris du 10 au 12 décembre.

Comme je l'écrivais au début de cet article, ces rassemblements sont également des lieux de rencontres, de paroles, d'informations. A Toulouse, nous avons discuté avec des représentants de beaucoup de régions françaises et plus particulièrement avec les représentants bretons.

Ces discussions auront pu contribuer à une consolidation de notre Union Régionale.

René MOREL
Président

L'association les PEP 35 engagée dans une réflexion associative autour des troubles du spectre autistique

L'émergence de cette réflexion associative

L'association les PEP 35 a pris la décision d'organiser une information et une réflexion au niveau associatif autour du diagnostic et de l'accompagnement des personnes présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA). M. LECROC, directeur général a confié l'organisation de ces temps à Marie- Claire GAUTIER, directrice de l'IME- SESSAD Les Hautes Roches à Saint-Malo. En effet, l'IME Les Hautes Roches a été agréé pour l'accueil de 12 enfants présentant des TSA au 1er septembre 2014 et en ce sens, est particulièrement sensible à cette thématique. Ces temps sont réfléchis et organisés d'une manière générale en réunion DIR SMS.

Deux temps forts d'ores et déjà prévus

Un premier temps de formation de deux jours aura lieu les 2 et 3 avril prochain au siège des PEP 35, il regroupe des professionnels des différents établissements des PEP 35 et certains établissements des PEP 22 s'y sont associés.

Au regard des connaissances actuelles sur l'autisme et en lien avec les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP),

ces deux jours de formation permettront d'appréhender de manière globale les particularités du sujet avec autisme. Nous aborderons les spécificités de traitements de l'information, les particularités sensorielles et les comportements singuliers (intérêts restreints, stéréotypies, comportement problème), de telle sorte que l'on puisse adapter une pédagogie spécifique d'accompagnement. L'évaluation constitue l'origine de toute intervention afin d'adopter une démarche constructive, individualisée, tournée vers le potentiel de la personne. La formation permettra d'appréhender cette pédagogie spécifique d'intervention et d'éducation structurée (organisation de l'espace, adaptation des consignes, création d'outils visuels). Les stratégies éducatives d'apprentissages seront expliquées.

Ces deux journées se veulent informatives et interactives. M. LE CLEC'H, formateur à EDI Formation (et psychologue à l'IME Les Hautes Roches) sera chargé d'animer ces deux jours de formation. Elle comptera environ 25 participants.

Une journée d'étude organisée par les PEP 35 intitulée provisoirement «L'état des connaissances cliniques et scientifiques sur les troubles du spectre autistique» est en préparation. Elle devrait permettre de regrouper un plus grand nombre de professionnels de l'Association sur cette réflexion.

Un groupe de travail s'est constitué avec la présence de P. ALAIN, directeur CMPP CAMSP Gaston Chaissac et le Gacet à Rennes, S. LESOURN-BISSAOUI, enseignante-chercheur à l'université de Rennes, M-C. GAUTIER pour la réflexion et l'organisation autour de cette journée.

Un comité de pilotage de cette journée va ensuite voir le jour pour peaufiner son organisation, il regroupera deux directeurs : Philippe Alain et Marie-Claire GAUTIER et des administrateurs : René MOREL (Président de l'association) Yolande SCHERRER, Marion BEDOUIN et Noëlle PIRAULT.
S. LESOURN-BISSAOUI y sera associée .

Nous savons que cette thématique est largement présente dans les conférences proposées actuellement aux professionnels, il ne s'agit pas là, de proposer une conférence de plus, mais bel et bien de porter notre pierre à l'édifice. Celle-ci sera nôtre, dans le sens où elle permettra de regrouper les administrateurs, les directeurs et les professionnels des PEP 35, pour que les différents niveaux : politique, technique et clinique soient représentés au plan associatif et que nous puissions partager des connaissances actualisées, débattre de questions et des enjeux politico-administratifs actuels autour de l'accompagnement des personnes présentant des TSA.

A VOS AGENDAS !

La date de cette journée d'étude est désormais connue, ce sera le **29 mai 2015 à Rennes** (le lieu reste à préciser), les professionnels de différents établissements seront invités à y participer, nous les espérons nombreux, en conciliant cela avec le maintien de l'accueil des personnes que nous accompagnons.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer la présence de :

- Mme Graciella CRESPIN, psychologue clinicienne, psychanalyste, vice-présidente de l'association PREAUT (programme de recherches et d'études sur l'autisme).

Thérapeute d'enfants présentant des TSA depuis plus de 25 ans, elle est à l'origine de plusieurs initiatives institutionnelles innovantes visant la prise en charge pluridisciplinaire des enfants présentant des TED/TSA. Auteur de l'ouvrage : traitements des troubles du spectre autistique, à la recherche d'un modèle français, aux éditions ERES, 2013.

- Mme LESOURN-BISSAOUI, enseignante-chercheur, co-responsable du master Clinique de l'Enfant et de l'Adolescent, Parcours : handicap et troubles de développement, à l'Université de Rennes 2. Ce master contribue à la formation de professionnels dans le champ de l'analyse pluridimensionnelle des potentialités, des difficultés et des milieux de vie des personnes en situation de handicap.

Nous avons également pris un premier contact avec l'ARS en vue d'une intervention de personnes ressources de leurs services sur les aspects suivants : le 3ème plan autisme, les RBPP, et éventuellement les conclusions de l'Enquête CEKOIA Bretagne, le PRIAC et ses déclinaisons en matière d'accompagnement des personnes présentant des TSA.

Philippe LECROC - Directeur Général
Marie Claire GAUTIER
Directrice IME-SESSAD Les Hautes Roches

Surdité : Au cœur d'une classe unique

L'école a accueilli ses premiers élèves en 2012, malgré des difficultés liées au manque d'enseignant sourds ou maîtrisant la langue des signes, bannie de l'enseignement pendant près d'un siècle, entre 1880 et les années 1980.

Des tables, des chaises, un tableau blanc, des élèves : à première vue, rien ne distingue des autres la classe de « CP-CE1 LSF » de l'école Châteaugiron-Landry, à Rennes. Hormis le silence. Et, au mur, une affiche représentant l'alphabet en langue des signes française (LSF), destinée aux élèves sourds de cette section bilingue, unique en Bretagne.

Coups de coudes, tortillements et gigotements quelques minutes avant la récré... Aidés de leur enseignant sourd, souvent accroupi à leur hauteur, qui échange avec eux des signes fluides et rapides, trois jeunes élèves localisent sur leur carte de la Terre, ses deux hémisphères et l'équateur. C'est un petit groupe de parents qui a réclamé l'ouverture de cette classe, dans la foulée de la loi du 11 février 2005, permettant aux parents d'enfants sourds de les scolariser, au choix, en parcours ordinaire ou bilingue « langue des signes française/français écrit ».

Pilotée par Kerveiza, une institution d'accompagnement d'enfants sourds, elle scolarise une petite dizaine d'élèves, répartis entre la maternelle et le CP-CE1, tous nés de parents sourds.

« Ici, les enfants sont autonomes »

Grâce à ce parcours bilingue, choisi majoritairement par les parents sourds, la scolarité de leurs enfants est à mille lieues de ce que la plupart ont connu dans leur enfance : « J'étais en classe d'intégration, noyée. Je ne pouvais pas communiquer, je criais, j'étais stressée, nerveuse », se souvient Stéphanie Crozat, née de parents entendants et qui a choisi la classe bilingue pour « l'épanouissement » de ses enfants. « Je naviguais entre les deux mondes. Je ne trouvais pas ma place », renchérit une autre mère d'élèves, Jessica Jouanneau. « Ici, les enfants sont autonomes. Il n'y a pas d'accompagnement spécifique mais un dialogue plus direct avec le professeur. C'est mieux ». Ouverte sur les classes d'élèves entendants, notamment, au travers d'ateliers communs, la classe bilingue fait la part belle au numérique et à la vidéo, « primordiale » dans l'enseignement d'une langue gestuelle, où le moindre mouvement fait sens, selon l'enseignant d'élémentaire, Maxime Bouhours. Pour ces élèves, dont la LSF est la langue maternelle, l'enjeu de ce parcours est de taille car l'enseignement de, et en langue des signes leur offre un « modèle linguistique de qualité leur permettant, par la suite, d'entrer dans la langue française écrite », explique Xavier Debroise, chef de service de Kerveiza.

«Taux d'illettrisme important»

À la clé, l'accès aux études supérieures, qui reste un parcours du combattant pour les personnes sourdes, victimes d'un taux d'illettrisme important. « On a fait le choix de cette classe bilingue pour que l'avenir de nos enfants soit aussi radieux que pour les entendants, qu'ils puissent acquérir des connaissances pour avoir une scolarisation normale, accéder à un niveau supérieur, voire l'université », témoigne Stéphanie Crozat, mère de deux enfants scolarisés dans cette section. L'enseignant offre aussi aux enfants un « modèle » adulte : « Ils peuvent se dire : «Voilà, quand je serai grand, je serai peut-être sourd mais je pourrai être aussi enseignant». Ils ont l'image d'un adulte sourd avec une certaine position », souligne Xavier Debroise. Si la loi de 2005 donne aux parents le choix du parcours scolaire de leur enfant, « le dialogue a été difficile » avec l'académie pour l'instaurer, affirme Stéphanie Crozat. « On savait qu'ils faisaient des efforts mais on ne pouvait pas mettre ça en place d'un coup de baguette magique ». Le CAPES de LSF a été instauré en 2010 et il n'existe pas de spécialité LSF au concours de professeur des écoles. « Depuis la loi de 2005, l'évolution est très lente. C'est à nous de pousser pour que les gens se réveillent et pour montrer que ça fonctionne », reconnaît Jessica Jouanneau.

Myriam DEMOLDER
Directrice Kerveiza

Repris par Le Télégramme du 16/02/2015

Voir aussi les liens sur le site **pep35.org** :

- Reportage vidéo sur «**lemonde.fr**»
  Enfants sourds,
  comment s'adapte l'École
- Compléments à cet article sur «**letelegramme.fr**»

L'activité des A.V.S. 'Auxiliaires de Vie Scolaire)

Le 2 février dernier l'Inspection Académique effectuait le bilan annuel de l'intervention des Auxiliaires de Vie Scolaire.

Ce qu'il faut retenir :

Actes de la vie quotidienne, accès aux activités d'apprentissage, vie sociale et relationnelle sont les domaines d'activité de l'aide humaine apportée par les AVS aux élèves en situation de handicap. L'intervention des AVS ainsi que le ou les champs d'action sont soumis à la décision de la CDAPH*.

Deux modes d'intervention en fonction des besoins de l'enfant : Individuelle ou Collective lorsque l'enfant ne requiert pas une attention soutenue et continue. L'action menée par l'AVS s'inscrit dans le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Ce qu'il savoir :

De nouvelles dispositions de recrutement par l'Education Nationale (Loi 08/07/2014): les Assistants d'Education (ASEN) sont désormais les Accompagnateurs d'Elèves en Situation de Handicap (AESH). Ce sont des agents contractuels engagés par contrat de droit public renouvelable dans la limite de 6 ans à l'issue desquels la reconduction s'effectue par un CDI.

Les AVS sous Contrat Unique d'Insertion de droit privé (CUI) continuent d'être sous contrat avec un EPLE (Collèges et Lycées publics) ou un OGEC (Établissements catholiques).

Yolande SCHERRER
Administratrice déléguée

** CDAPH : Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées*

Quelques chiffres :

700% d'augmentation de l'Aide Humaine en 10 ans.

75.6% des élèves accompagnés sont scolarisés dans le premier degré.

82% des besoins couverts dans le Public, 71.4% dans le Privé

A vos agendas...

La Maison du Couesnon vous invite à la Rencontre inter-mecs 20115

FOOTYMECS

Tournoi de Football à Fougères

le 30 mai 2015 à 14h

RDV au F.J.T. rue du Grand Maheu

Assemblée Générale des PEP 35

Mercredi 10 juin 2015
Lycée Bréquigny à RENNES

Avez vous pensé à renouveler votre cotisation en 2015?

Concours 2015 : «La malle de voyage»

Elle a gagné ! Elle a gagné !

Le vainqueur est.... **la classe de 6éme SEGPA du Collège Armand Brionne de Saint Aubin d'Aubigné**

Hé oui ! Aux **PEP 35** et à la **MAE 35** tout est possible ! Sans urne et dès le premier tour le scrutin a été fructueux ! Il a pourtant été difficile de départager les productions des sept classes de SEGPA ayant concouru, tant l'invitation au départ se dégageant de leurs productions était grande.

Finalement c'est le voyage exotique et artistique, en claquettes de bois, au Japon, qui l'a emporté. Il a franchi la ligne d'arrivée, de peu, devant le déroutant voyage dans le temps, le périple aux mille facettes, parfois facétieuses, en Ille et Vilaine.

Les SEGPA de Collèges participants :

- Bain de Bretagne (Le chêne vert)
- Bruz (Pierre Brossolette)
- Janzé (Jean Monnet)
- Rennes (Hautes Ourmes)
- Rennes (Rosa Parks)
- Saint Aubin d'Aubigné (Armand Brionne)

Le jury a été déboussolé, transbahuté, devant la mobilisation des équipes pédagogiques et des élèves. Merci à tous de nous avoir roulé dans les vagues, de nous avoir chaussés de tongs et brodequins pour arpenter les périples que vous nous aviez très sérieusement préparés.

L'investissement valait le détour !

Bravo à tous les participants

Bonne route à tous

Martine HEBBRECHT-HAMON
Présidente
Comité de gestion Solidarité

Photos page 8

Retrouvez nous sur internet

Le site pep35.org sur votre mobile...

www.pep35.org

Concours 2015 «La Malle de voyage»

Ce bulletin est celui de tous les adhérents .
Merci à chacun de sa contribution.

Directeur de la publication: René MOREL